

Département : VENDEE

Arrondissement : FONTENAY LE COMTE

Communauté de Communes VENDEE SEVRE AUTISE

N°2023B_01_006

DECISION DU BUREAU

L'an deux mille vingt-trois, le vingt-sept janvier à 14h30, les membres du Bureau de la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise se sont réunis à la **Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise**, sous la présidence de Monsieur BOSSARD Michel.

PRÉSENTS :

- M. BOSSARD Michel, Président, Maire de la commune de Rives-d'Autise
- M. GUILLON Stéphane, Vice-président, Maire de la commune de Bouillé-Courdault
- M. DAVID Daniel, Vice-président, Maire de la commune de Benet
- M. BORDET Bernard, Vice-président, Maire de la commune du Mazeau
- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais
- M. LA MACHE Denis, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Sigismond
- M. CHOLLET Joël, Vice-président, Délégué de la commune de Benet
- Mme POUPLIN Adeline, Vice-présidente, Maire de la commune de Liez
- M. RENAULT Claudy, Vice-président, Maire de la commune de Xanton-Chassenon

EXCUSÉS :

- M. HENRIET Christian, Vice-président, Maire de la commune de Saint-Pierre-le-Vieux
- M. CARTRON David, Vice-président, Délégué de la commune de Saint-Hilaire-des-Loges

SECRETARIE DE SEANCE :

- Mme RINEAU Annie, Vice-présidente, Maire de la commune de Maillezais

OBJET : CENTRE MINIER DE FAYMOREAU : EXPOSITION « MINE ET UNE BRIQUES LEGO® LA SUITE » 2023

Monsieur le Président précise que le Centre Minier va présenter au public, du 1er avril au 5 novembre 2023, l'exposition « Mine et une briques Lego® la suite », conçue et réalisée par la société BrickEvent.

Près de 100 000 briques Lego® seront utilisées pour cette nouvelle exposition sur le thème de la mine, entièrement créée et construite par la société BrickEvent et présentée pour la première fois au public. Il s'agit d'une location pour la Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise, pour le Centre Minier, pour la période définie ci-dessus.

Cette exposition comprend plusieurs dioramas : le travail au jour (carreau, salle des pendus, lampisterie, triage, écurie) ; la verrerie, la propriété du directeur avec scène de grève ; la chapelle, la place du marché avec scène de l'harmonie des mines ; l'Hôtel des Mines avec scènes du banquet de la Sainte Barbe et de l'équipe de foot ; les corons ; la centrale électrique ; l'étang de la digue ; le train et les fours à chaux de Benet ainsi qu'un atelier briques Duplo® (à partir de 18 mois) et briques Lego® (à partir de 4 ans), l'idée étant de faire découvrir la mine par le jeu.

Monsieur le Président présente le devis de la société BrickEvent, précisant les frais de conception, de location, de livraison, d'installation et de démontage, d'un montant de 20 000 € HT.

Une convention précisant les modalités de collaboration (prestations, droits, transport...) sera établie avec la société BrickEvent, en complément du devis.

Monsieur le Président demande l'accord du Bureau pour la signature du devis en annexe et de ladite convention de collaboration à venir.

Envoyé en préfecture le 03/02/2023

Reçu en préfecture le 03/02/2023

Publié le 06/02/2023

SLO

ID : 085-248500563-20230127-2023B_01_006-DE

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Président à signer le devis d'un montant de 20 000 € HT (tel que joint en annexe de la présente décision), avec la société BrickEvent pour l'exposition « Mine et une briques Lego® la suite», pour l'année 2023.
- Autorise Monsieur le Président à signer la convention de collaboration à venir.

Fait et délibéré, les jours, mois et an que ci-dessus.

Au registre sont les signatures.

Pour copie conforme.

Fait à RIVES-D'AUTISE, le 27 janvier 2023

Le Président,

Michel BOSSARD



La secrétaire de séance,

Annie RINEAU



BrickEvent

Créations de maquettes et minisets, tous projets sur mesure

Animation d'évènements avec des briques LEGO®

Facilitateur certifié LEGO® SERIOUS PLAY®

Gaëlle Vincent 4 rue du Logis 85150 ST GEORGES DE POINTINDOUX

Tél. 06 14 30 25 33 contact@brickevent.fr

Site et page Facebook : <http://brickevent.fr/> <https://www.facebook.com/Brickevent/>

Siret : 877 863 845 00013 Assurance Rc Pro MMA143764632Z

DEVIS

Communauté de Communes

Vendée Sèvre Autise

Centre Minier

25, rue de la gare, Oulmes

85420 RIVES-D'AUTISE

Numéro 2023002 Le 01/01/2023

Description de la prestation / du projet :

Conception et location d'une exposition et d'un atelier en briques LEGO sur le thème de la mine, à livrer pour une ouverture au public début avril 2023 pour une durée d'environ 7 mois, à préciser.

Suite à la thématique axée sur le travail à la mine de l'exposition 2022, l'exposition 2023 mettra l'accent sur le **travail au jour**, la **vie quotidienne** des mineurs et les **usages du charbon** dans l'industrie avoisinante.

L'exposition est sous votre responsabilité pendant la période d'exposition, et devra être installée de sorte que le public ne puisse pas l'endommager. Vous vous chargez de son entretien pendant la location.

Elle est entièrement construite par Brickevent à votre demande, suivant votre document Projet Expo 2023. Dans un budget forfaitaire défini de 20 000€HT, nous vous proposons les constructions ci-dessous.

Toutes les **dimensions sont une estimation**, il peut y avoir des variations lors de la réalisation suite aux choix techniques de construction qui seront faits, toujours dans l'objectif d'atteindre le résultat le plus satisfaisant sur le plan esthétique. Nous tiendrons également compte des dimensions de vos emplacements et meubles d'exposition.

Salle 1 :

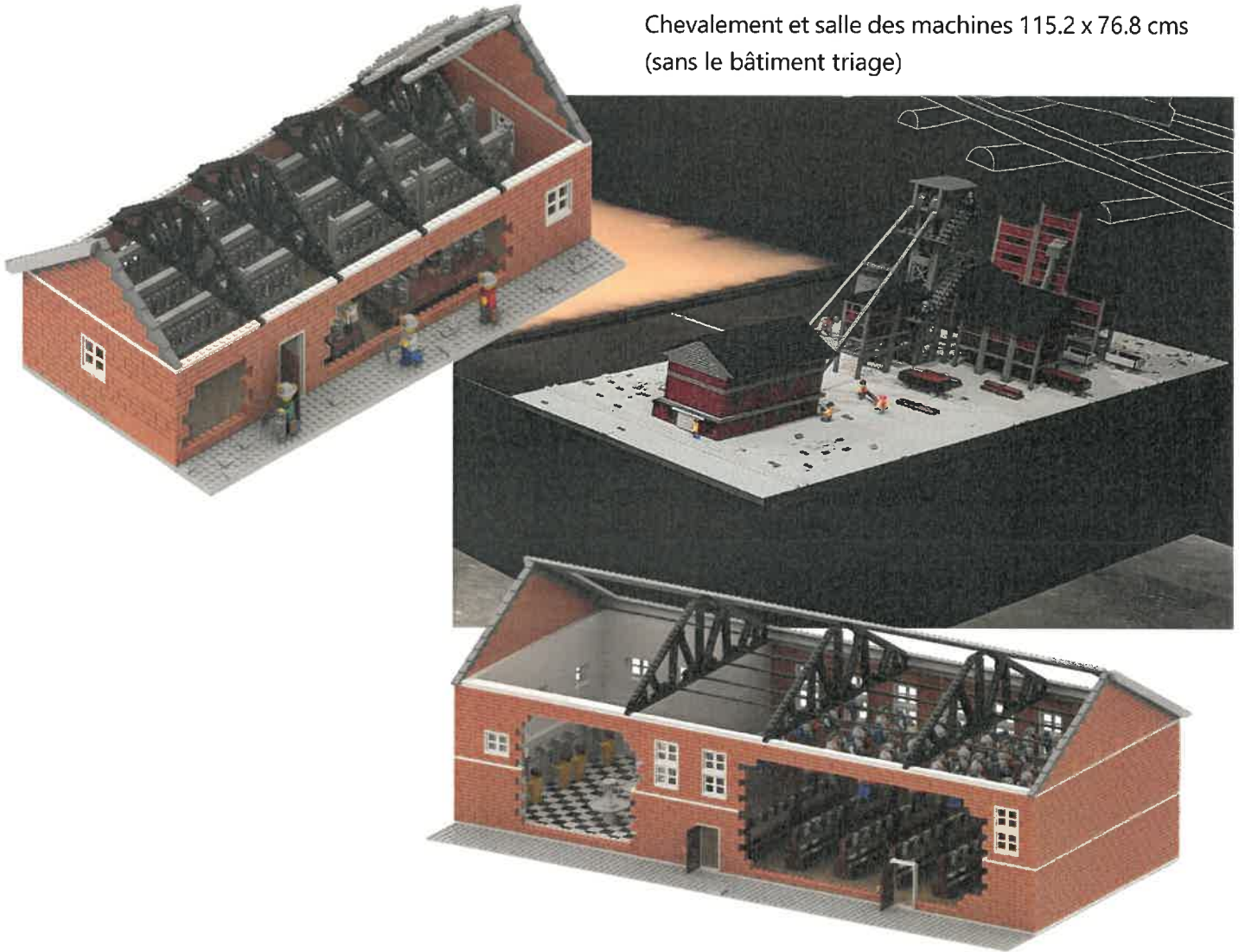
- **Le travail au jour**

Présentation du carreau de mine en reprenant une partie du carreau de mine 2022, à savoir le chevalement et la salle des machines, et entourée de 4 maquettes représentant les activités de jour :

- Salle des pendus
- Lampisterie
- Ecurie
- Triage

Projet lampisterie 25.6 x 51.2 cms

Chevalement et salle des machines 115.2 x 76.8 cms
(sans le bâtiment triage)



Projet salle des Pendus 76.8 x 38,4 cms

Pour le triage nous envisageons de réaliser un bout du bâtiment et le travail de tri, pour une dimension de 51.2 x 25.6 cms.

Pour l'écurie, nous vous proposons une dimension égale à celle d'une scène de mineur au fond, ou le double, en fonction de la taille qui rendra le mieux lors de la construction.

- **Verrerie et parc du directeur**

Cette grande maquette représentera un ensemble de bâtiment et le parc (hors espace du musée actuel) sur une surface d'environ 150 x 150 cms. L'échelle est approximativement celle des personnages LEGO.

Une scène de piquet de grève se tient devant les bureaux de la mine.

A coté de ce bâtiment de bureaux, nous représenterons la maison du directeur et le porche entre les deux bâtiments.

Dans le parc, arboré et avec piscine et tennis, nous construirons la verrerie, très gros bâtiment dont nous écorcherons les faces et le toit afin d'illustrer à l'intérieur l'activité de verrerie rendue possible par l'extraction du charbon.

- **Chapelle et place du marché**

Pour cette mise en scène de la vie au village minier de Faymoreau, nous ré-emploierons votre maquette de chapelle en l'insérant dans une mise en scène comprenant :

- Un marché
- Un défilé de la Sainte Barbe quittant la chapelle
- Un défilé de l'harmonie du village
- Le magasin coopératif la Ruche

Dimension proposée pour la scène : 76.8 x 76.8 cms.

Détails des cuivres d'une maquette d'orchestre créée par Brickevent :



Exemples d'étals de marché :



- **Scène de vie autour de l'Hôtel des Mines**

Dimension proposée pour la scène : 76.8 x 51.2 cms, nous re-emploierons votre maquette de l'Hôtel des Mines, devant laquelle nous installerons une scène de photographie de l'équipe de foot, des joueurs de boule sur la rue et un banquet attablé à l'arrière de l'hôtel.

- **Comparaison coron haut / coron bas**

Un coron de chaque type est construit sur la même échelle afin de comparer en priorité les tailles et les dispositions des lieux. Les jardins ne sont pas représentés en entier.

Dimension de chaque coron : 51.2 x 25.6 cms

Coron haut :



Salle 2 :

- **La centrale électrique**

Pour montrer les bâtiments et la disposition des lieux sans entrer dans le détail des machines électriques, nous vous proposons une maquette de type paysage microscale. Cette échelle est plus petite que celle des personnages LEGO, et bien adaptée pour représenter tout un site, en particulier quand celui-ci comporte de gros bâtiments.

Exemple de construction microscale :



1m réel ferait environ 1.5 cms sur la maquette.

Les dimensions pour le site de la centrale électrique pourraient alors être de 128 x 51.2 cms.

Les tours et le grand bâtiment de 15m de haut feraient alors 22 cms en LEGO.

- **L'étang de la digue**

Nous vous proposons deux possibilités :

- Choisir la même échelle que la centrale électrique, pour un paysage d'étang avec des mini cabanes de 3.75 cms de haut environ (4 briques de haut).
- Le faire à l'échelle Minifigs en zoomant sur trois cabanes, avec des personnages LEGO. Hauteur des cabanes plutôt 6/7 briques de haut

Dimension des deux choix : 51.2 x 25.6 cms

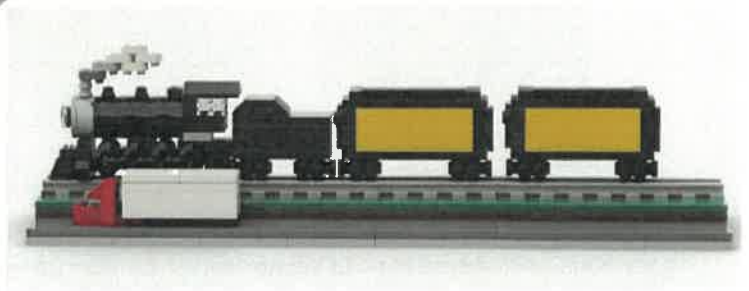
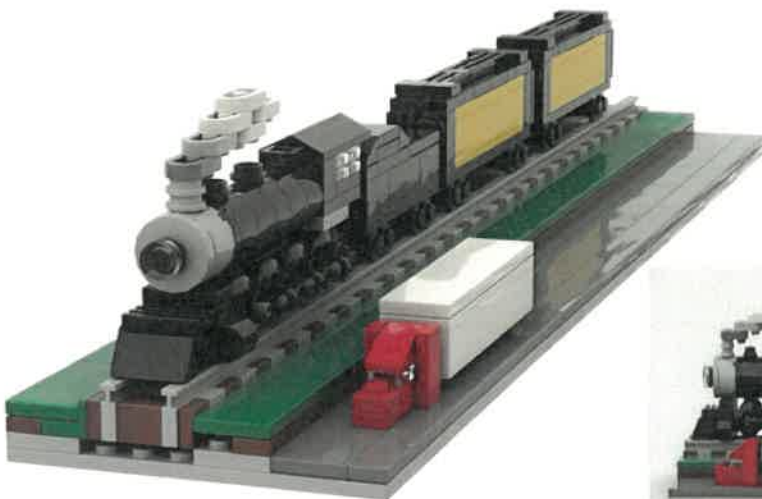
- **Le train et les fours à chaux :**

Cette maquette présente l'activité des fours à chaux de Benet alimenté en charbon par Faymoreau via une ligne de chemin de fer.

Nous représenterons le bâtiment Vauban, la topographie en creux et la gare. De l'autre coté de la ligne de chemin de fer, nous ferons la gare de Puy de serre.

Nous proposons de conserver la même échelle que pour la centrale électrique.

Voici un exemple de train vapeur en microscale à l'échelle proposée :



La gare de Puy de Serre fera environ 11 cm de haut, et le train environ 30 cms de long.

L'ensemble gare + voie ferrée tiendra sur une maquette de 38.4 x 38.4 cms.

En fonction de la manière dont vous souhaitez disposer les maquettes, nous pouvons prolonger les rails jusqu'à la maquette des fours à chaux, sur une plaque de large, soit 25.6 cms, et par exemple 2 plaques de long, soit un espace entre les deux maquettes de 51.2 cms.

Ateliers pour le public :

Fresque Pixel Art by Brickevent® :

En plus de la partie exposition, un atelier permet au public de découvrir la vie quotidienne à Faymoreau par le jeu.

Nous vous proposons de développer à nouveau notre concept de Fresque Pixel Art by Brickevent® thématique, comme en 2022, mais cette fois en représentant un **paysage de jour** sur lequel les joueurs pourront installer des personnages, jouant de la musique par exemple, des enfants, des corons, la chapelle, des arbres etc.

Cet atelier rencontre un **fort engouement** et devrait plaire à votre public, dès 4 ou 5 ans, tout en étant d'une **facilité remarquable à gérer** par vos soins et à maintenir en état pendant l'exposition.

Assemblage des modèles sur le panneau de décor thématique : des points d'accroche en LEGO sont vissés dans le panneau.



Nous vous solliciterions pour composer ensemble une **image permettant de recréer le décor du village**, que les différents pixel art construits vont venir animer.

Nous vous proposons une **dimension du panneau de 3m de long**. Il doit être fixé sur un mur ou adossé solidement.

Nous mettrons à votre disposition environ 20 couleurs et 15 000 briques. La mise en place de l'atelier nécessite un petit bac pour chaque couleur de briques 2x2.

La location de l'atelier comprend le panneau de fond imprimé, les briques et la conception sur mesure des modèles de pixel art.

Atelier DUPLO :

En complément pour les plus jeunes, nous mettrons à votre disposition un atelier DUPLO pour toute la durée de l'exposition. Nous adapterons la quantité en fonction de l'espace dont vous disposez.

Les stocks de briques confiés dans le cadre de la location sont pesés au départ et au retour de notre atelier. En cas de matériel manquant nous facturons 80€HT/kg pour pouvoir reconstituer nos stocks.

L'ensemble des constructions **nécessite une documentation et des visuels ou éléments techniques** que le Centre Minier fournit à Brickevent pour réaliser ce contrat. En l'absence des éléments, nous ne pourrions garantir la fidélité des maquettes.

Les **choix de couleurs** sont faits par Brickevent, en suivant les préconisations du Centre Minier, dans la limite de la disponibilité des pièces LEGO nécessaires.

Communication avec la marque LEGO : la marque LEGO est la propriété de l'entreprise LEGO qui n'autorise pas l'usage de son logo (le carré rouge) ni de ses minifigs (bonshommes LEGO) aux tiers. Toutefois, il est bien sûr possible d'utiliser le nom LEGO ainsi que des visuels de briques. Pour l'usage du nom, merci d'écrire « briques LEGO® », avec LEGO en majuscules suivi de alt169 ®, sans accent ni S (ce n'est pas un nom commun).

Désignation des produits ou prestations	Quantité	Prix unitaire en €	Prix total en €
Conception et location 7 mois d'une exposition et d'un atelier LEGO sur le thème de la mine Représentant environ 330h de travail Livraison et installation, et démontage inclus sur Faymoreau (85) Forfait	1	20 000	20 000

TOTAL HT	20 000
TVA 20%	4 000
TOTAL TTC	24 000

***Acompte de 30% à la signature
Deuxième acompte de 50% à la livraison
Règlement du solde par chèque ou virement bancaire sous 30 jours.***

IBAN : FR76 1470 6001 4773 9659 8986 031 BIC : AGRIFRPP847



Conditions générales de vente :

Engagements réciproques :

- Une fois validé par le Client, le présent devis a valeur de contrat.
- La signature du devis vaut acceptation sans réserve des présentes conditions générales de vente, qui détaillent les droits et obligations de Brickevent et de son Client.
- Toute prestation supplémentaire demandée par le Client donnera lieu à l'émission d'un nouveau devis ou d'un avenant.

- Pour les prestations consistant en la représentation, en briques réelles ou virtuelles, d'un élément du Client, celui-ci s'engage à transmettre à Brickevent, avant le début des travaux, toute la documentation, les informations et les instructions nécessaires. Dans le cas contraire, et en cas de modification de l'élément à représenter, du fait du Client, après le début des travaux, et générant un travail ou des charges supplémentaires pour Brickevent, un avenant sera proposé au Client, et devra être signé par lui avant l'engagement des nouveaux travaux demandés.
- Dans l'hypothèse d'une rupture de contrat à l'initiative du Client, ce dernier s'engage à régler les prestations déjà réalisées et les fournitures déjà acquises par Brickevent pour la réalisation du contrat à la date de l'annulation. En outre, en cas d'acceptation du devis puis de dédit, complet ou partiel, du client, ce dernier devra régler une quote-part de 30% des sommes correspondant aux prestations non encore réalisées.
- Brickevent s'engage à exécuter les prestations avec toute la diligence requise d'un professionnel normalement compétent selon les règles de l'art prévalant au moment de la réalisation du contrat.
- Brickevent garantit les prestations effectuées à l'occasion du présent contrat dans la limite de la correction ou la réfection de tout ou partie des prestations qui seraient reconnues défectueuses avant l'expiration d'un délai de deux mois suivant l'achèvement de celles-ci.
- Toutes causes confondues, la responsabilité de Brickevent en vertu du présent contrat sera limitée au montant de celui-ci.

Modalités de règlement :

- Aucun escompte ne sera consenti en cas de paiement anticipé.
- Les factures d'acompte correspondant au présent contrat sont à règlement immédiat, par chèque ou virement bancaire.
- La facture de solde correspondant au présent contrat devra être réglée sous 30 jours maximum à compter de sa date d'émission, par chèque ou virement bancaire.
- Au-delà du délai de 30 jours, en application de l'article L 441-6 du code de commerce et du décret n°2012-1115 du 02 octobre 2012, tout Client en situation de retard de paiement est débiteur de plein droit, à l'égard de Brickevent, d'une indemnité forfaitaire de 40 € pour frais de recouvrement. Cette somme vient s'ajouter aux indemnités de retard, dont le taux est fixé à 12%.
- Les pénalités de retard sont exigibles sans qu'un rappel soit nécessaire.

Livraisons :

- Les livraisons sont faites en main propre, par voie postale ou par voie électronique à l'adresse indiquée par le Client.
- Brickevent veille à choisir le mode de transport approprié au besoin du contrat. Cependant, les délais de livraison sont donnés à titre indicatif et dépendent du transporteur.
- Pour toute livraison de biens achetés par le Client, Brickevent souscrit auprès du transporteur une assurance pour la valeur de la marchandise transportée. Les risques sont à la charge du Client à compter du moment où les produits ont quitté les locaux de Brickevent par voie postale ou par transporteur. Brickevent invite le Client à effectuer un contrôle soigneux de la marchandise à réception. En cas de dommage constaté, dans son intérêt, le Client formule immédiatement des réserves précises sur la lettre de voiture ou le bon de livraison, prend des photos et en informe au plus vite Brickevent, qui se retourne vers l'affréteur afin de déclarer le sinistre à l'assurance. En l'absence de réserves, aucun recours à l'assurance ne sera possible et Brickevent ne pourra pas prendre en charge des réparations dans le cadre de ce contrat.
- Le transport des expositions louées par Brickevent est assuré pour la valeur d'assurance de la marchandise transportée. Afin de faire jouer cette assurance en cas de dommage subi par Brickevent sur les maquettes louées pendant le transport, le Client effectue un contrôle soigneux de l'état des maquettes lors de leur arrivée avant de signer la lettre de voiture du chauffeur. En cas de dommages, ceux-ci doivent être mentionnés par écrit par Le Client sur la lettre de voiture. Le Client prend des photos et informe immédiatement Brickevent des dommages constatés, qui se retourne alors vers l'affréteur pour déclarer son sinistre. Le Client est informé que l'absence de réserves écrites

constituera un dommage non indemnisé pour Brickevent et s'engage à agir au mieux dans les intérêts de Brickevent.

Réserve de propriété, Propriété intellectuelle :

- Brickevent reste propriétaire de l'intégralité des créations vendues tant que la prestation n'est pas entièrement réglée. Brickevent reste propriétaire des créations et du matériel loués.
- Les créations intellectuelles et manuelles, ci-après dénommées « créations », réalisées par Brickevent pour le Client conformément au présent devis, ayant valeur de contrat une fois signé, sont soumises aux dispositions du code de propriété intellectuelle.
- Les droits de représentation des créations faisant l'objet du présent contrat sont cédés, de manière non exclusive et non transférable, au Client pour l'usage, la durée et la couverture géographique convenus dans ce contrat, sous réserve du règlement de l'ensemble de la prestation. Toute dérogation à cette disposition du contrat devra faire l'objet d'un accord écrit et signé des deux parties.
- Sauf accord dérogatoire convenu par écrit et signé des deux parties, les droits de reproduction et d'adaptation des créations demeurent la propriété exclusive de Brickevent. Sont interdits, entre autres, la copie, le transfert à titre gratuit, ou toute forme d'exploitation par le Client d'un design ou d'un concept Brickevent.
- En tout état de cause, Brickevent conserve la propriété des outils, méthodes, droits de propriété intellectuelle préexistants et savoir-faire utilisés pour l'exécution des prestations.
- Dans le cas de l'incorporation d'une création intellectuelle de Tiers, acquise par Brickevent au nom et pour le compte du Client, la nature des droits cédés, la durée de cette cession et sa couverture géographique seront les mêmes que pour une création Brickevent, sauf si l'accord établi entre Brickevent et le Tiers en cause ne le permet pas. Le cas échéant, Brickevent s'engage à fournir ces informations au Client au moment de l'achat.
L'utilisation de la création Brickevent incorporant une création de Tiers ne saurait conférer au Client le droit d'utiliser les éléments du Tiers sous une forme indépendante des créations Brickevent livrées.

Communication Brickevent :

- Sauf demande contraire expresse, le Client autorise Brickevent à communiquer sur les prestations et réalisations effectuées dans le cadre de ce contrat sur l'ensemble de ses supports de communication.
- Brickevent s'engage toutefois à assurer la confidentialité des projets jusqu'à leur date de livraison, ou la date où ils sont rendus publics par le Client, selon les cas, afin de préserver l'effet de surprise, et les objectifs de communication du Client.
- Sauf demande contraire expresse, le Client autorise Brickevent à faire figurer son nom et son logo dans une rubrique de type « ils nous ont fait confiance », ou sur la publication montrant la réalisation, sur le site internet de Brickevent ou sur tout autre support de communication de Brickevent.

Droit applicable :

- Le droit français est seul applicable aux rapports entre Brickevent et le Client.
- A défaut d'accord amiable, tout différend relatif à la nullité, à l'interprétation, à l'exécution des présentes sera de la compétence du Tribunal de Commerce de La Roche sur Yon.

Devis strictement confidentiel, valable 30 jours

Pour acceptation du devis et des conditions générales de vente :

Date : _____ Signature et cachet du client, précédés de la mention « Bon pour accord » :

Attention : les briques LEGO® ne conviennent pas aux enfants de moins de 3 ans. Les enfants jouent obligatoirement sous la responsabilité de leurs parents ou des personnes qui ont reçu délégation de l'autorité parentale.